

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE  
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-cinq, le samedi 08 mars à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (7) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Sandrine HAUTEVILLE

Absents (3) : Frédéric CHAZELLE, Thibault CALMARD, Gérard ROURE

Procuration (1) : Gérard ROURE a donné pouvoir à Danièle HORTALA

Nombre de votants : 8

Secrétaire de séance : Yohann CARRET

Date convocation : 27/02/2025

**10 ► EMPRUNTS POUR TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE – TRANCHE 1**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de recourir à plusieurs emprunts pour réaliser les travaux de la tranche 1 de restauration de l'Église.

Il rappelle que le coût des travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche s'élève à 370 927,43 € HT (+ 74 185,49 € de TVA, soit 445 112,92 € TTC) et que nous avons obtenu 293 033,00 € de subventions.

Il propose de réaliser 2 emprunts :

- Un de 78 000 € sur 10 ans pour réaliser les travaux
- Un à court terme de 367 000 € sur 2 ans, en attente du versement de la totalité des subventions obtenus pour cette tranche de travaux ainsi qu'en l'attente du versement du FCTVA relatif à ces travaux

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ décide de souscrire un emprunt d'un montant de 78 000 € à taux fixe de 3,40 % sur une durée de 10 ans et à échéances annuelles constantes auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE – 2 Avenue de la Libération – 63045 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9 sur le budget communal et **accepte** les frais de dossier d'un montant de 78 € ;

↳ décide de souscrire un emprunt d'un montant de 367 000 € à taux fixe de 2,65 % sur une durée de 2 ans et à échéances annuelles constantes auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE – 2 Avenue de la Libération – 63045 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9 sur le budget communal et **accepte** les frais de dossier d'un montant de 367 € ;

↳ demande de prévoir chaque année l'inscription budgétaire des échéances pour ces emprunts ;

↳ charge Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce dossier.

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,*

Le Secrétaire de Séance  
Yohann CARRET

Le Maire,  
Michel ROCHE

